



IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ACCAPAREMENT DES TERRES DANS LE DEPARTEMENT DE GAYA AU NIGER

PARAISO CECIL Zeinabou¹, ALI Salé², WAZIRI MATO Maman³

École doctorale « Science, Société et Développement », Université André Salifou de Zinder, Niger¹
Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Université André Salifou de Zinder, Niger²
Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger³

Abstract: This study analyzes the socioeconomic impacts of land grabbing in the department of Gaya, Niger. Data collection combined quantitative and qualitative approaches. The quantitative approach involved surveying 326 heads of agricultural households using a questionnaire. The qualitative approach involved conducting 19 semi-structured interviews and six focus groups using interview guides. Data processing and analysis were performed using XLSTAT, Excel, F4, and ArcGIS 10.1 software. The results reveal that land grabbing mainly affects agriculture, particularly through the reduction of available arable land, especially for smallholders, according to 84.11% of the producers surveyed. With regard to livestock farming, land grabbing has led to the disappearance of certain grazing areas and several passageways, according to 50% and 31.8% of the livestock farmers surveyed, respectively. For fishing, the impacts are reflected in the reduction of fishing areas due to the privatization of riverbanks and the development of irrigated areas along the Niger River. This situation limits fishermen's access to traditionally exploited areas and increases the silting up of water bodies used for fishing. Furthermore, the results show that 80.4% of respondents believe that land grabbing contributes directly to food insecurity. The data also indicate that this phenomenon has intensified land conflicts, mainly involving livestock farmers (55.1%) and transhumant herders (29.7%). This situation can be explained by the mobility of livestock and the increasing pressure on natural resources. In view of these multiple impacts, it appears essential to implement integrated and coherent responses, combining land reform, sustainable management of natural resources, social inclusion, and institutional strengthening.

Keywords: Gaya, land grabbing, impacts, socio-economic.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.18834785>

1 Introduction

Depuis 2008, la conjonction de la crise alimentaire et de la crise financière a donné lieu à un phénomène mondial particulièrement préoccupant : l'accaparement des terres. Toutefois, ce phénomène n'est pas nouveau, contrairement à ce que pensent de nombreux acteurs. L'éviction et la marginalisation des populations rurales pauvres ne datent pas d'hier (GRAIN, 2008 ; FAO, 2008). La ruée actuelle sur les terres représente plutôt une accélération d'un processus déjà en cours.

En Afrique, cette dynamique récente trouve ses origines dans de multiples facteurs, parmi lesquels la recherche de sécurité alimentaire occupe une place centrale (Damien Millet, 2008). L'accaparement des terres est devenu un sujet d'actualité préoccupant, car des gouvernements étrangers et des entreprises privées s'approprient des terres exploitées par de petits paysans, souvent avec la complicité de leurs propres États (Joanna De Leener, 2012). L'Afrique constitue la cible privilégiée de ces nouveaux investissements, avec environ 134 millions d'hectares de transactions répertoriées (Ward Anseeuw, 2012). Elle est fréquemment présentée comme disposant de vastes réserves foncières sous-exploitées, ce qui lui vaut l'étiquette de « Géant endormi » n'attendant que les investisseurs pour stimuler sa croissance agricole (Banque Mondiale, 2009). Selon des estimations récentes de GRAIN et IPES-Food, des dizaines de millions d'hectares ont été acquis en Afrique depuis 2020 dans le cadre de contrats opaques, suscitant des tensions sociales et politiques importantes et renforçant l'idée d'une nouvelle forme de colonialisme agraire.

Les conséquences de l'accaparement des terres sont profondes et multidimensionnelles. Les grands projets agricoles, tels que celui de l'Office du Niger, peuvent entraîner l'expulsion des populations locales, la diminution des ressources disponibles (bois de feu, pâturages...) et la réduction des terres cultivables (Benjaminsen et al., 2009). Les terres visées ne sont rarement vierges, et les droits des communautés locales sont souvent ignorés (Anseeuw et al., 2012 cité par Amandine et al., 2012). La situation des paysans exploitant ces terres, que ce soit en agriculture pluviale, élevage extensif, chasse ou cueillette, devient fragile, en grande partie à cause du flou juridique entourant les droits fonciers coutumiers (Banque Mondiale, 2008).

Cette problématique ne laisse pas indifférent le département de Gaya, situé dans la région de Dosso, entre 3°10' et 3°55' de longitude Est et entre 11°40' et 12°55' de latitude Nord (Figure 1).

Depuis 2008, la conjonction de la crise alimentaire et de la crise financière a donné lieu à un phénomène mondial particulièrement préoccupant : l'accaparement des terres. Toutefois, ce phénomène n'est pas nouveau, contrairement à ce que pensent de nombreux acteurs. L'éviction et la marginalisation des populations rurales pauvres ne datent pas d'hier (GRAIN, 2008 ; FAO, 2008). La ruée actuelle sur les terres représente plutôt une accélération d'un processus déjà en cours.

En Afrique, cette dynamique récente trouve ses origines dans de multiples facteurs, parmi lesquels la recherche de sécurité alimentaire occupe une place centrale (Damien Millet, 2008). L'accaparement des terres est devenu un sujet d'actualité préoccupant, car des gouvernements étrangers et des entreprises privées s'approprient des terres exploitées par de petits paysans, souvent avec la complicité de leurs propres États (Joanna De Leener, 2012). L'Afrique constitue la cible privilégiée de ces nouveaux investissements, avec environ 134 millions d'hectares de transactions répertoriées (Ward Anseeuw, 2012). Elle est fréquemment présentée comme disposant de vastes réserves foncières sous-exploitées, ce qui lui vaut l'étiquette de « Géant endormi » n'attendant que les investisseurs pour stimuler sa croissance agricole (Banque Mondiale, 2009). Selon des estimations récentes de GRAIN et IPES-Food, des dizaines de millions d'hectares ont été acquis en Afrique depuis 2020 dans le cadre de contrats opaques, suscitant des tensions sociales et politiques importantes et renforçant l'idée d'une nouvelle forme de colonialisme agraire.

Les conséquences de l'accaparement des terres sont profondes et multidimensionnelles. Les grands projets agricoles, tels que celui de l'Office du Niger, peuvent entraîner l'expulsion des populations locales, la diminution des ressources disponibles (bois de feu, pâturages...) et la réduction des terres cultivables (Benjaminsen et al., 2009). Les terres visées ne sont rarement vierges, et les droits des communautés locales sont souvent ignorés (Anseeuw et al., 2012 cité par Amandine et al., 2012). La situation des paysans exploitant ces terres, que ce soit en agriculture pluviale, élevage extensif, chasse ou cueillette, devient fragile, en grande partie à cause du flou juridique entourant les droits fonciers coutumiers (Banque Mondiale, 2008).

Cette problématique ne laisse pas indifférent le département de Gaya, situé dans la région de Dosso, entre 3°10' et 3°55' de longitude Est et entre 11°40' et 12°55' de latitude Nord (Figure 1).

Bien que la situation socioéconomique de cette zone soit relativement favorable comparée à d'autres régions du pays, elle reste menacée par plusieurs défis : vulnérabilité aux variations climatiques, forte pression démographique (3,4 %/an), surcharge pastorale et superficie limitée, autant de facteurs susceptibles de compromettre les activités agricoles et l'équilibre environnemental si des solutions adaptées ne sont pas rapidement mises en place (Dambo, 2007).

Dans cette zone, les études montrent que les pâturages et les zones humides sont particulièrement ciblés par les investisseurs, entraînant une marginalisation progressive de la petite agriculture. Ainsi, la politique de développement agricole tend à être détournée au profit de projets commerciaux à grande échelle, sous-estimant le potentiel de production des petites exploitations (Michel, 2009 ; Younfa, 2018). Au regard de ce contexte, la présente étude se propose d'analyser les impacts socioéconomiques de l'accaparement des terres dans le département de Gaya, en mettant en évidence ses conséquences sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sécurité alimentaire et la cohésion sociale.

2 Matériels et méthode

2.1 Collectes des données

Les données mobilisées dans le cadre de cette étude portent sur des documents, des informations socio-économiques, des statistiques agricoles ainsi que sur des supports cartographiques. Pour recueillir ces données, l'étude adopte une approche mixte combinant des méthodes qualitatives et quantitatives.

L'approche qualitative, mise en œuvre en premier lieu à travers l'analyse documentaire des travaux existants, a permis de construire le cadre théorique de l'étude. Les documents consultés comprennent des thèses, mémoires, articles scientifiques, ainsi que des rapports produits par les services techniques et les programmes de développement (associations, ONG et projets) opérant dans la zone d'étude.

L'approche quantitative, appliquée à travers une enquête par questionnaire dans les villages sélectionnés (Figure 1), a permis de collecter des données statistiques afin d'objectiver les impacts socioéconomiques de l'accapement des terres dans la zone étudiée.

Les communes concernées par les enquêtes quantitatives sont Tanda, Yelou et Gaya. Elles ont été choisies en fonction de leur poids démographique et de leur accessibilité, compte tenu du contexte sécuritaire. La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule probabiliste de Schwartz (1995) : $\Omega = Z\alpha^2 \times pq / i^2$ (1). Sur cette base, 326 chefs de ménages, constitués d'agriculteurs et d'éleveurs, ont été enquêtés dans 19 villages. Ces villages comprennent :

- Dans la commune de Gaya : Sakoua, Kombo, Tondika, Gaya ;
- Dans la commune de Tanda : Talambou, Sia (ou Chia), Albarkaizé, Tanda ;
- Dans la commune de Yelou : Kambouzeye, Malgourou, Fanda, Yelou.

Enfin, concernant l'approche qualitative, en complément de l'observation participante, 19 entretiens semi-directifs et 6 focus groups de 12 participants chacun ont été réalisés à l'aide de guides conçus à cet effet.

2.2 Traitement et analyse des données

Les données collectées ont été analysées de manière thématique afin d'identifier les principaux impacts de l'accapement des terres dans la zone d'étude. Les informations issues des entretiens enregistrés ont d'abord été transcrites à l'aide du logiciel F4. Par la suite, les données recueillies lors des enquêtes quantitatives ont été dépouillées avec le logiciel Xlstat, puis transférées dans Excel pour la production des graphiques illustratifs.

Pour la réalisation de la carte, le logiciel ArcGIS 10.4 a été utilisé. L'analyse des résultats obtenus a été conduite selon le modèle PEIR (Pression–État–Impact–Réponse).

2.3 Résultats

2.3.1 Effets de l'accapement des terres sur la production agricole

Dans la zone de Gaya, l'accapement des terres entraîne une réduction des superficies cultivables disponibles, touchant particulièrement les petits exploitants, selon 84,11 % des producteurs enquêtés. La figure 2 illustre l'évolution des superficies cultivées dans le département de Gaya entre 2003 et 2023.

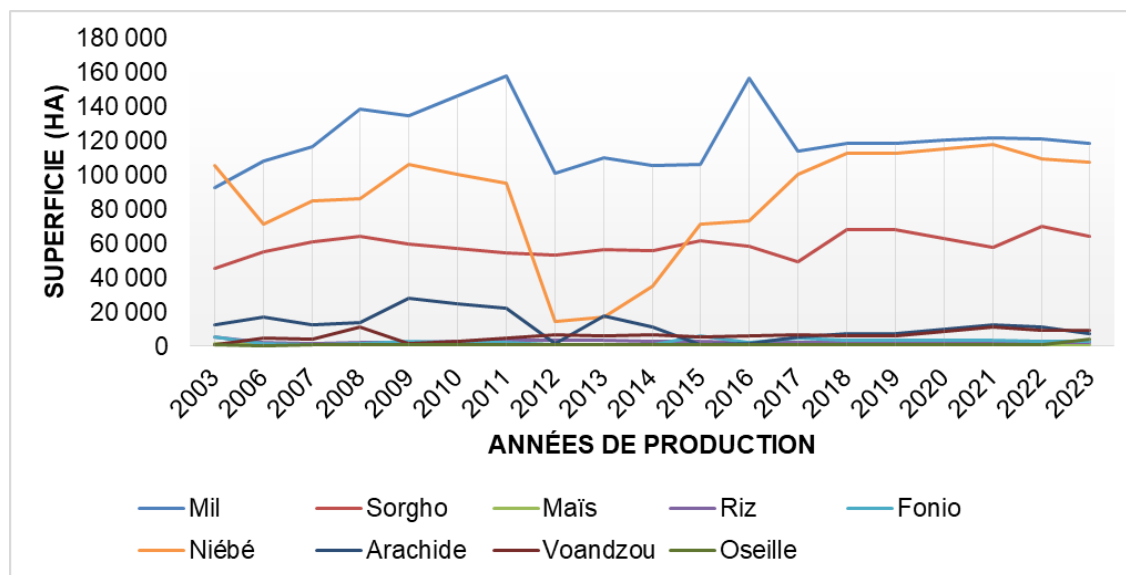


Figure 2: Evolution des superficies cultivées dans le département de Gaya
Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2024

L'analyse de la figure ci-dessous présente l'évolution des superficies cultivées en système pluvial à Gaya entre 2003 et 2023. Les principales spéculations concernent les céréales (mil, sorgho, maïs, riz, fonio), les légumineuses (niébé, arachide, voandzou) ainsi que quelques cultures de diversification (oseille).

Le mil et le sorgho constituent de loin les cultures dominantes. Le mil occupe entre 92 000 ha en 2003 et 138 000 ha en 2008, tandis que le sorgho passe de 45 000 ha à plus de 63 000 ha sur la même période, traduisant une

expansion constante des céréales de base. Toutefois, au cours des dernières années, la figure indique une diminution progressive des superficies cultivées.

À l'inverse, le maïs demeure marginal (souvent inférieur à 1 000 ha), ce qui suggère un usage limité aux zones humides ou à proximité des mares. Le riz, quant à lui, connaît de fortes fluctuations interannuelles (entre 5 170 ha et 1 422 ha), révélant une culture particulièrement sensible aux aléas hydrologiques, tels que les débordements ou le tarissement des zones inondables.

Le niébé et l'arachide présentent des superficies relativement importantes, bien qu'en diminution au cours de la dernière décennie, alors même qu'ils jouent un double rôle alimentaire et économique pour les ménages. Enfin, le voandzou et l'oseille sont cultivés sur des superficies très réduites, confirmant leur statut de cultures secondaires ou de jardin.

La diminution progressive des superficies cultivées en système pluvial dans la zone de Gaya s'explique, selon les entretiens réalisés, par la croissance démographique et la pression croissante exercée sur les ressources foncières. Les fluctuations observées pour le riz et le fonio témoignent de la vulnérabilité climatique et du manque d'infrastructures d'irrigation.

Ainsi, la production vivrière, autrefois suffisante pour assurer l'autosubsistance des ménages, tend à diminuer, entraînant une dépendance accrue vis-à-vis des marchés urbains (Figure 3).

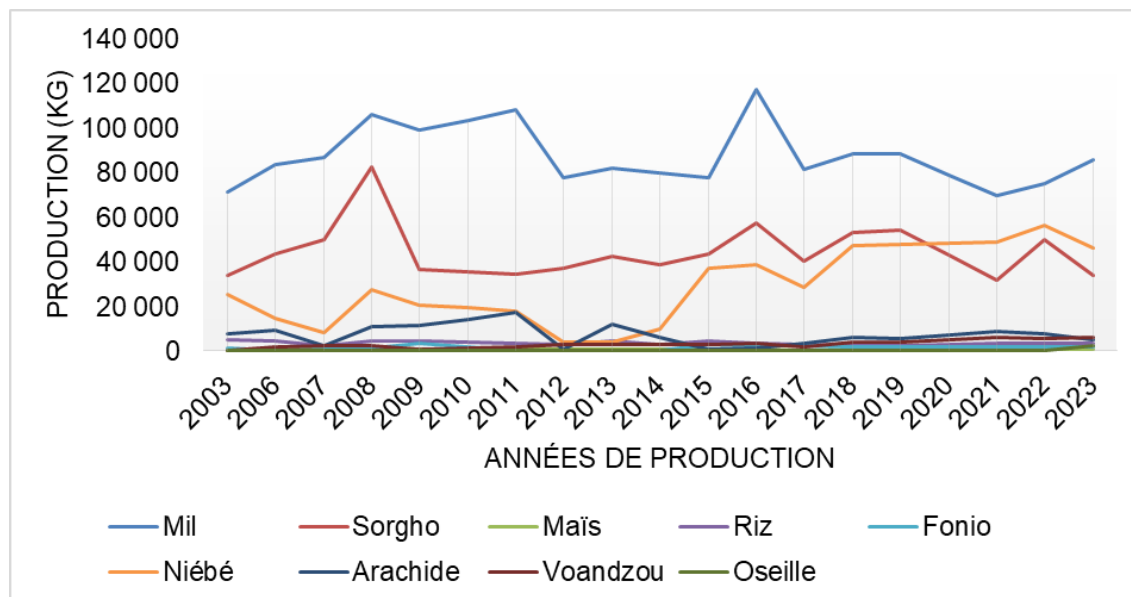


Figure 3: Evolution des productions dans le département de Gaya
Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2024

Les productions totales, exprimées en tonnes, montrent une croissance notable entre 2003 et 2008. Le mil passe ainsi de 71 000 t à 106 000 t (+49 %), tandis que le sorgho progresse de 34 000 t à 82 000 t (+142 %). À elles seules, ces deux cultures représentent environ 80 % de la production totale du département. Cependant, au cours de la dernière décennie, une baisse générale des productions est observée.

Les productions de riz et de maïs demeurent irrégulières, reflétant leur forte dépendance aux variations pluviométriques. Les légumineuses (niébé, arachide) présentent pour leur part une évolution plus stable.

Ces résultats montrent que la dynamique des productions suit celle des superficies cultivées. En effet, la régression des superficies a également entraîné une baisse des rendements dans la zone d'étude. Pour mieux mettre en évidence cette tendance, une analyse de l'évolution des rendements entre 2003 et 2023 a été réalisée (Figure 4).

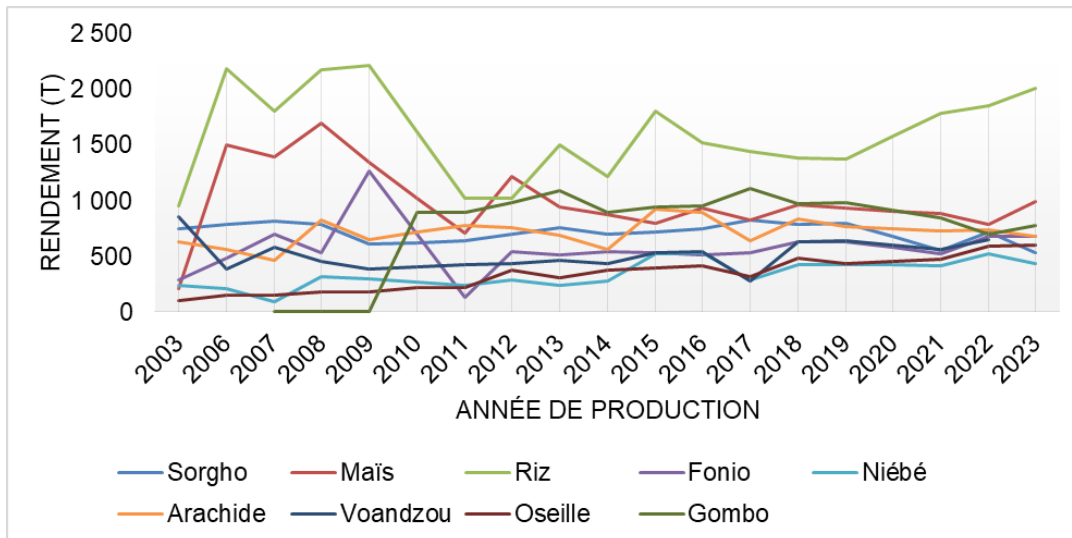


Figure 4: Evolution des rendements dans le département de Gaya

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2024

Les rendements moyens montrent une productivité globalement faible pour le mil et le sorgho, qui se situent entre 750 et 820 kg/ha. Le maïs et le riz enregistrent quant à eux des progrès significatifs, passant respectivement de 210 à 1 690 kg/ha et de 951 à 2 173 kg/ha, ce qui traduit soit des efforts d'intensification agricole, soit de meilleures conditions climatiques. Les rendements du niébé et de l'arachide sont variables, mais la tendance générale indique une progression de l'arachide et un redressement du niébé à partir de 2008.

Les ménages les plus touchés par la baisse de la productivité se tournent davantage vers la migration saisonnière, le travail agricole salarié ou la diversification vers des activités non agricoles afin de compenser la diminution de leurs revenus.

Cette baisse des rendements est confirmée par 82 % des producteurs agricoles (Figure 5), contre seulement 9 % qui déclarent avoir observé une hausse. Selon les entretiens réalisés, cette hausse perçue s'explique par l'augmentation des superficies cultivées et l'amélioration de la stabilité des conditions climatiques.

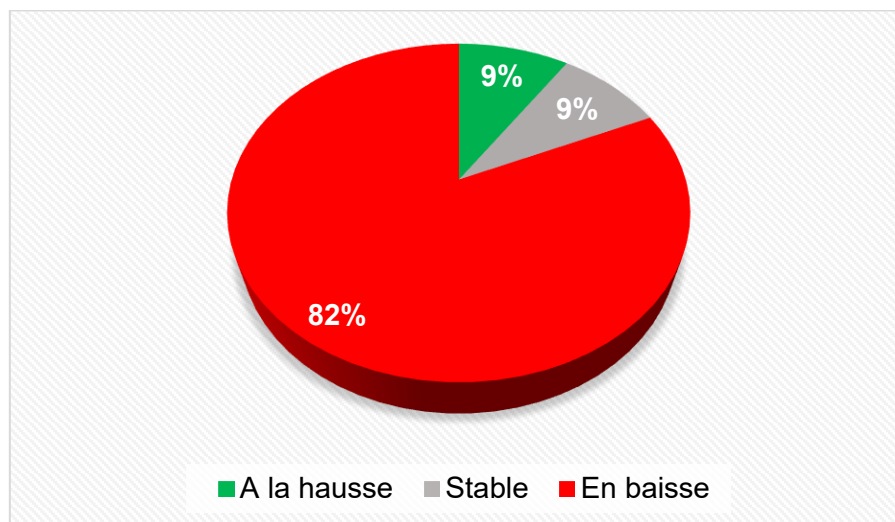


Figure 5: Evolution des rendements à Gaya selon les producteurs

Source : Enquête terrain, 2024

Enfin, les entretiens ont révélé que l'accaparement des terres a entraîné une reconfiguration des activités agricoles. Si certains investissements agricoles modernes génèrent effectivement des emplois saisonniers, ceux-ci ne compensent pas les pertes subies par les exploitants familiaux. Les revenus agricoles diminuent, les marchés locaux se fragilisent et le coût des denrées alimentaires connaît une hausse croissante.

2.3.2 Effets de l'accapement des terres sur l'élevage à Gaya

Dans les communes d'étude, les aires de pâturage et les zones de parcours, historiquement destinées à l'élevage et à la transhumance, connaissent une réduction alarmante selon les entretiens. La figure ci-dessous présente la perception paysanne des conséquences de l'accapement des terres sur les activités pastorales dans la zone d'étude.

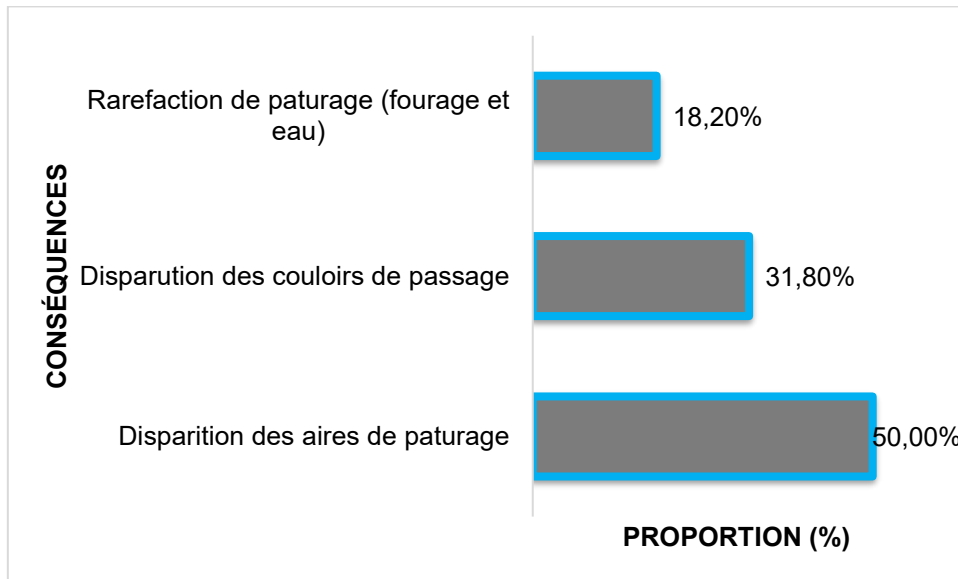


Figure 6: Effets de l'accapement des terres sur les activités pastorales à Gaya
Source : Enquête terrain, 2024

L'analyse de la figure 6 révèle que l'accapement des terres dans les communes étudiées a entraîné la disparition de certaines aires de pâturage et de certains couloirs de passage, selon respectivement 50 % et 31,8 % des éleveurs enquêtés. En effet, la majorité des aires de pâturage et des couloirs de passage se trouvent dans un état dégradé et restent largement insuffisants par rapport aux besoins du bétail. Les couloirs de passage sont souvent obstrués par des arbustes épineux ou illégalement occupés à d'autres fins, ce qui empêche leur utilisation traditionnelle. Certains couloirs sont balisés, mais cela ne protège pas contre les occupations illégales : 60 % des éleveurs interrogés déclarent ne plus avoir accès aux couloirs pastoraux traditionnels.

Par ailleurs, parmi les trois communes étudiées, Yelou ne dispose d'aucune aire de pâturage à la date de cette étude. L'alimentation du bétail se limite aux résidus de culture dans les champs, au pâturage herbacé et à d'autres végétaux, ce qui concentre le cheptel sur des surfaces réduites et accélère la dégradation des pâturages. Selon les observations de terrain, plusieurs couloirs de transhumance ont été fermés ou rétrécis (photo 1), accentuant les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs. Cette situation compromet la mobilité du cheptel et entraîne une surexploitation des pâturages restants, tout en réduisant la disponibilité de ressources hydriques essentielles pour les animaux.

Enfin, 18,2 % des éleveurs ont signalé la rarefaction des ressources pastorales, notamment l'eau et le fourrage. Dans cette zone, l'intensification des cultures irriguées a détourné des points d'eau autrefois réservés à l'abreuvement des troupeaux vers l'irrigation agricole. La réduction des pâturages, combinée à l'insécurité foncière, limite la productivité du bétail et la rentabilité des activités pastorales. Les ménages éleveurs voient ainsi leurs revenus diminuer, fragilisant davantage leur sécurité alimentaire et économique. La combinaison de ces effets conduit souvent à la vente forcée de cheptel, aux migrations et à la perte des savoirs pastoraux traditionnels.



Photo 1 : Un couloir de passage menacé par l'avancement du front agricole
Source : Enquête terrain, 2024

2.3.3 Effets de l'accaparement des terres sur la pratique de la pêche à Gaya

L'analyse des résultats met en évidence deux effets majeurs de l'accaparement des terres sur la pratique de la pêche dans la zone d'étude. Le premier concerne la diminution des zones de pêche, due à la privatisation des berges et à l'aménagement des périmètres irrigués le long du fleuve Niger. Cette situation limite l'accès des pêcheurs aux zones traditionnellement exploitées et accentue l'ensablement des plans d'eau destinés à la pêche (Photo 2).

Dans les communes de Tanda et Gaya, la pêche tend à diminuer en raison de l'ensablement des plans d'eau et des cours d'eau, ainsi que de leur retrait progressif, comme le soulignent les plans de développement communaux. Cette situation entraîne un affaiblissement de la filière, dont la production peine à dépasser la consommation locale. Par ailleurs, la construction de digues et le pompage intensif des eaux pour l'irrigation, notamment en période d'étiage, perturbent les habitats aquatiques et les cycles de reproduction des poissons, aggravant encore les difficultés rencontrées par les pêcheurs.

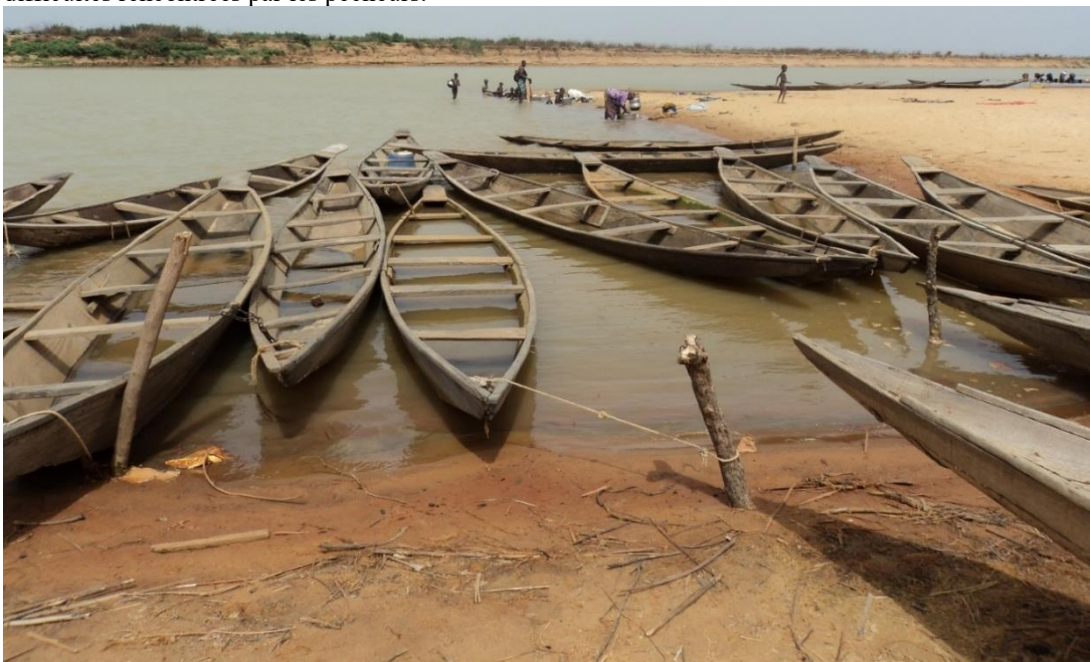


Photo 2 : une partie du fleuve Niger menacée par l'ensablement dans la commune de Gaya.
Source : Enquête terrain, 2024

Le second effet concerne la pollution des ressources en eau et la perte de biodiversité aquatique, liées au ruissellement des engrais et pesticides provenant des exploitations agricoles. Cette contamination affecte la qualité des cours d'eau et réduit la diversité des espèces halieutiques, entraînant une baisse des captures et une diminution des revenus pour les pêcheurs et leurs familles. Cette précarisation renforce la vulnérabilité des communautés riveraines, dont la subsistance dépend étroitement des ressources halieutiques.

2.3.4 Effets de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire des ménages à Gaya

Les résultats de l'enquête montrent que 80,4 % des enquêtés estiment que l'accapement des terres contribue directement à l'insécurité alimentaire. Cette perception est liée à la diminution progressive des superficies cultivables accessibles aux exploitants familiaux, conséquence de la concentration foncière entre les mains d'investisseurs privés ou d'élites locales.

Selon les entretiens, les répercussions de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire dans la zone de Gaya se traduisent d'abord par une réduction de la disponibilité alimentaire locale. En effet, dans les communes étudiées, l'accapement des terres se manifeste le plus souvent par la privatisation des périmètres irrigués et la transformation des bas-fonds autrefois exploités par de petits producteurs. Cette évolution réduit les superficies destinées aux cultures vivrières telles que le mil, le sorgho, le riz local ou les légumes, entraînant une baisse de la production alimentaire et compromettant la disponibilité des denrées de base pour les populations locales.

Ensuite, la perte d'accès aux terres agricoles entraîne une vulnérabilité économique accrue des ménages. Les revenus issus de l'agriculture et de l'élevage diminuent significativement, faisant émerger une nouvelle catégorie sociale : les paysans sans terre. Selon les enquêtes quantitatives, 45,8 % des ménages interrogés déclarent avoir perdu partiellement ou totalement leurs parcelles en raison de ventes, expropriations ou spéculations foncières. Cette situation favorise la nucléarisation des familles, l'exode rural, la perte du statut social des exploitants et la fragilisation du tissu communautaire. Les jeunes, confrontés au manque d'accès à la terre, s'orientent vers des emplois précaires ou migrent vers le Nigeria voisin.

Par ailleurs, la concentration foncière renforce le pouvoir économique et politique des notables et accentue les inégalités sociales dans la zone. Les ménages touchés deviennent davantage dépendants des marchés pour se nourrir, ce qui les rend plus sensibles aux fluctuations des prix. À l'instar d'autres zones du Dosso, les entretiens indiquent que les hausses récentes des prix des denrées alimentaires sont liées à la baisse des récoltes. Cette situation est hétérogène selon les produits agricoles : certains, comme le niébé, connaissent une augmentation significative des prix, tandis que d'autres, comme le sorgho et le mil, enregistrent une baisse. Ces fluctuations affectent directement le pouvoir d'achat des ménages agricoles des communes étudiées. Dans ce contexte, 77,3 % des enquêtés identifient la pauvreté et le besoin urgent de liquidités comme principales causes de la vente des terres, traduisant une logique de survie plutôt qu'un choix économique réfléchi. Ainsi, l'accapement des terres accentue la précarité des ménages et limite la résilience des économies locales.

Enfin, l'accapement des terres entraîne également une orientation de la production agricole vers des cultures commerciales. Les nouvelles exploitations installées sur les terres accaparées, généralement par de gros investisseurs, privilégient des cultures de rente agrumes, riz, maïs, oignons, tomates, etc. destinées aux marchés nationaux ou à l'exportation. Cette mutation culturelle modifie la vocation agricole des zones concernées et marginalise les cultures vivrières, essentielles à la sécurité alimentaire des populations locales. La photo ci-dessous illustre une exploitation d'un investisseur dédié à la production d'agrumes.



Photo 1: Exploitation d'un gros investisseur destiné à la production des agrumes
Source : Enquête terrain, 2024

2.3.5 Multiplication des conflits fonciers et nucléarisation des familles

Les conflits fonciers à Gaya résultent principalement de la compétition entre agriculteurs et éleveurs, entre autochtones et allochtones, ainsi qu'entre investisseurs privés et communautés rurales. La figure ci-dessous

présente les différents acteurs impliqués dans ces conflits fonciers, ainsi que les causes identifiées dans la zone d'étude.

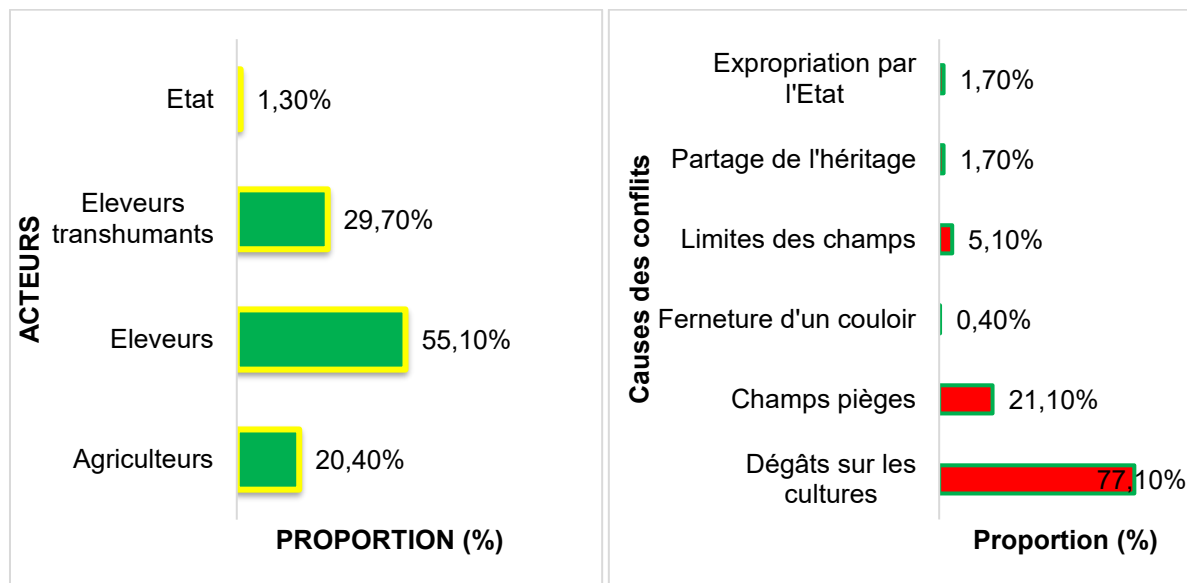


Figure 7: Différents acteurs impliqués dans les conflits fonciers identifiés dans la zone d'étude et les causes de ces conflits

Source : Enquête terrain, 2024

L'analyse de la figure 7 montre que les éleveurs (55,1 %) et les éleveurs transhumants (29,7 %) sont les acteurs les plus fréquemment impliqués dans les conflits fonciers du département de Gaya. Cette situation s'explique par la mobilité du bétail et la pression croissante exercée sur les ressources naturelles. Les agriculteurs représentent également une part importante (20,4 %), traduisant des tensions persistantes autour de l'utilisation et du partage des terres cultivables.

Les causes principales de ces conflits sont les dégâts sur les cultures (77,1 %) et les champs pièges (21,1 %). Ces résultats confirment que la majorité des différends opposent agriculteurs et éleveurs, souvent à la suite de la destruction accidentelle des cultures par le bétail. Les entretiens révèlent que la raréfaction des terres et des points d'eau engendre des tensions récurrentes entre ces deux groupes. Les éleveurs, notamment transhumants, sont souvent contraints de modifier leurs itinéraires traditionnels, augmentant ainsi les risques de conflits liés à l'accès à la terre et à l'eau.

D'autres causes, telles que les litiges sur les limites de champs, les problèmes d'héritage ou les expropriations par l'État, sont moins fréquentes mais révèlent des tensions plus profondes liées à la gestion du foncier et à la transmission des terres.

Dans certaines communes, notamment à Tanda et Yelou, des affrontements ont opposé des exploitants agricoles à de nouveaux acquéreurs, illustrant la complexité et la sensibilité des enjeux fonciers dans la région. Les conflits sont souvent aggravés par l'occupation illégale de parcelles, la spoliation ou l'expropriation pour cause d'utilité publique, dans un contexte où les mécanismes de médiation restent faibles ou peu efficaces. Cette situation favorise la montée des tensions locales et menace la stabilité sociale des communautés rurales.

En outre, les entretiens ont révélé que la fragmentation foncière et la perte de terres contribuent à la nucléarisation des familles. Les jeunes générations quittent les villages ou s'installent ailleurs, entraînant une perte de solidarité intergénérationnelle.

Dans la zone de Gaya, l'accaparement des terres entraîne une réduction des superficies cultivables disponibles, touchant particulièrement les petits exploitants, selon 84,11 % des producteurs enquêtés. La figure 2 illustre l'évolution des superficies cultivées dans le département de Gaya entre 2003 et 2023.

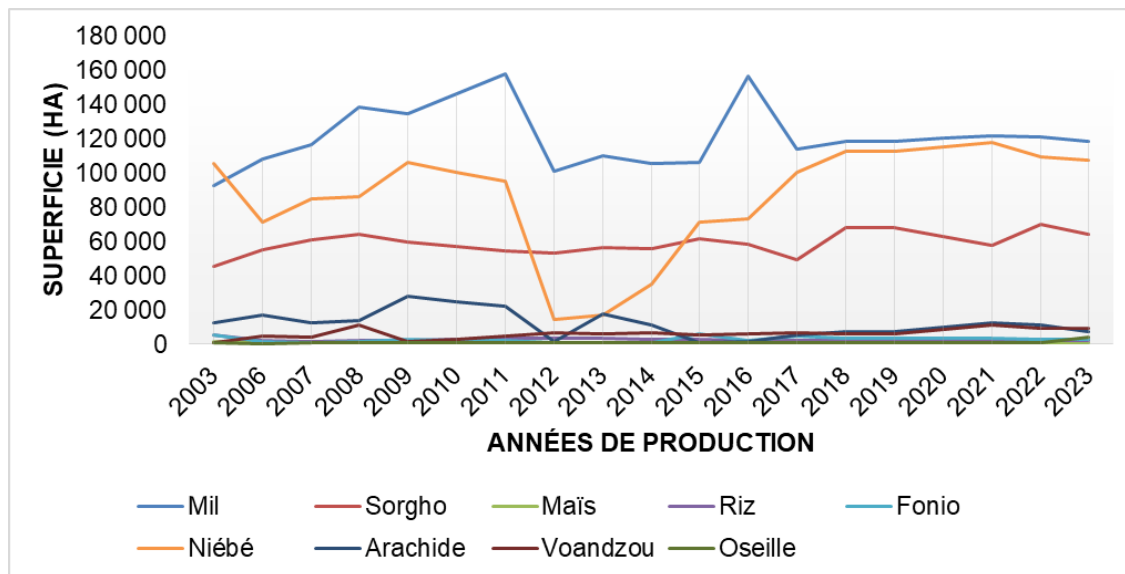


Figure 2: Evolution des superficies cultivées dans le département de Gaya

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2024

L'analyse de la figure ci-dessous présente l'évolution des superficies cultivées en système pluvial à Gaya entre 2003 et 2023. Les principales spéculations concernent les céréales (mil, sorgho, maïs, riz, fonio), les légumineuses (niébé, arachide, voandzou) ainsi que quelques cultures de diversification (oseille).

Le mil et le sorgho constituent de loin les cultures dominantes. Le mil occupe entre 92 000 ha en 2003 et 138 000 ha en 2008, tandis que le sorgho passe de 45 000 ha à plus de 63 000 ha sur la même période, traduisant une expansion constante des céréales de base. Toutefois, au cours des dernières années, la figure indique une diminution progressive des superficies cultivées.

À l'inverse, le maïs demeure marginal (souvent inférieur à 1 000 ha), ce qui suggère un usage limité aux zones humides ou à proximité des mares. Le riz, quant à lui, connaît de fortes fluctuations interannuelles (entre 5 170 ha et 1 422 ha), révélant une culture particulièrement sensible aux aléas hydrologiques, tels que les débordements ou le tarissement des zones inondables.

Le niébé et l'arachide présentent des superficies relativement importantes, bien qu'en diminution au cours de la dernière décennie, alors même qu'ils jouent un double rôle alimentaire et économique pour les ménages. Enfin, le voandzou et l'oseille sont cultivés sur des superficies très réduites, confirmant leur statut de cultures secondaires ou de jardin.

La diminution progressive des superficies cultivées en système pluvial dans la zone de Gaya s'explique, selon les entretiens réalisés, par la croissance démographique et la pression croissante exercée sur les ressources foncières. Les fluctuations observées pour le riz et le fonio témoignent de la vulnérabilité climatique et du manque d'infrastructures d'irrigation.

Ainsi, la production vivrière, autrefois suffisante pour assurer l'autosubsistance des ménages, tend à diminuer, entraînant une dépendance accrue vis-à-vis des marchés urbains (Figure 3).

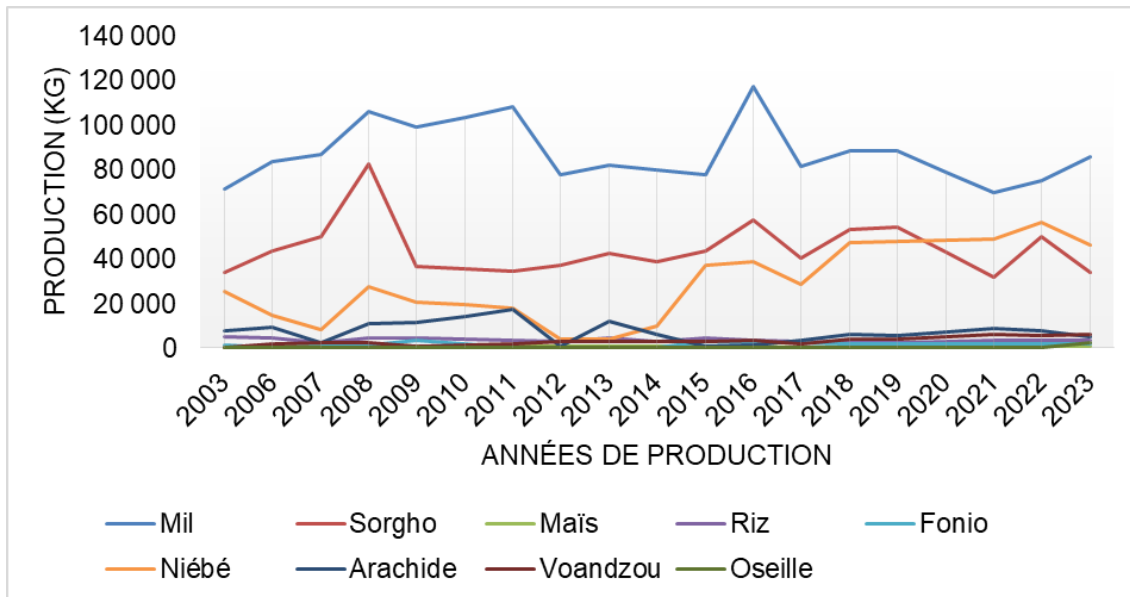


Figure 3: Evolution des productions dans le département de Gaya

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2024

Les productions totales, exprimées en tonnes, montrent une croissance notable entre 2003 et 2008. Le mil passe ainsi de 71 000 t à 106 000 t (+49 %), tandis que le sorgho progresse de 34 000 t à 82 000 t (+142 %). À elles seules, ces deux cultures représentent environ 80 % de la production totale du département. Cependant, au cours de la dernière décennie, une baisse générale des productions est observée.

Les productions de riz et de maïs demeurent irrégulières, reflétant leur forte dépendance aux variations pluviométriques. Les légumineuses (niébé, arachide) présentent pour leur part une évolution plus stable.

Ces résultats montrent que la dynamique des productions suit celle des superficies cultivées. En effet, la régression des superficies a également entraîné une baisse des rendements dans la zone d'étude. Pour mieux mettre en évidence cette tendance, une analyse de l'évolution des rendements entre 2003 et 2023 a été réalisée (Figure 4).

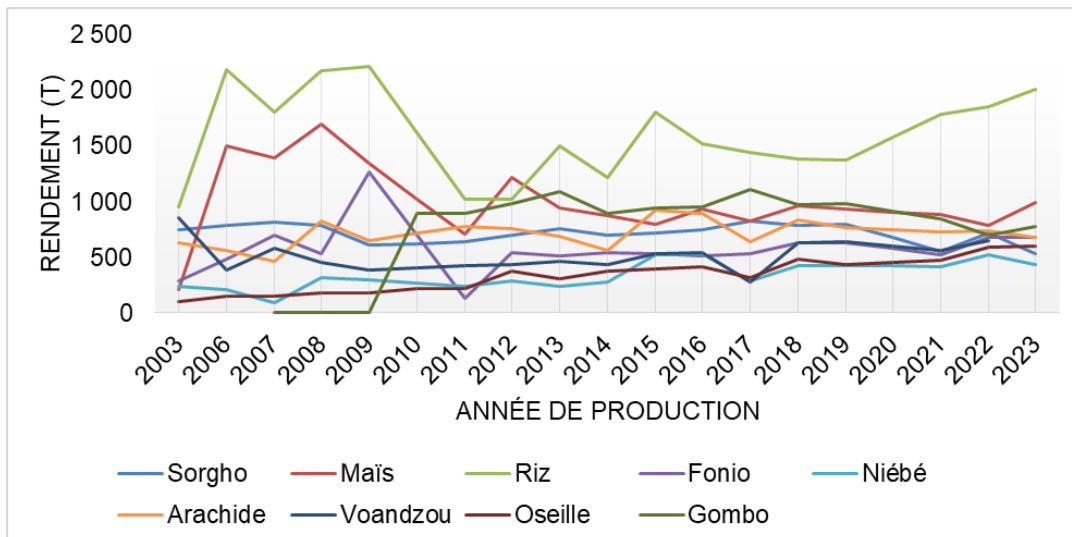


Figure 4: Evolution des rendements dans le département de Gaya

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2024

Les rendements moyens montrent une productivité globalement faible pour le mil et le sorgho, qui se situent entre 750 et 820 kg/ha. Le maïs et le riz enregistrent quant à eux des progrès significatifs, passant respectivement de 210 à 1 690 kg/ha et de 951 à 2 173 kg/ha, ce qui traduit soit des efforts d'intensification agricole, soit de meilleures conditions climatiques. Les rendements du niébé et de l'arachide sont variables, mais la tendance générale indique une progression de l'arachide et un redressement du niébé à partir de 2008.

Les ménages les plus touchés par la baisse de la productivité se tournent davantage vers la migration saisonnière, le travail agricole salarié ou la diversification vers des activités non agricoles afin de compenser la diminution de leurs revenus.

Cette baisse des rendements est confirmée par 82 % des producteurs agricoles (Figure 5), contre seulement 9 % qui déclarent avoir observé une hausse. Selon les entretiens réalisés, cette hausse perçue s'explique par l'augmentation des superficies cultivées et l'amélioration de la stabilité des conditions climatiques.

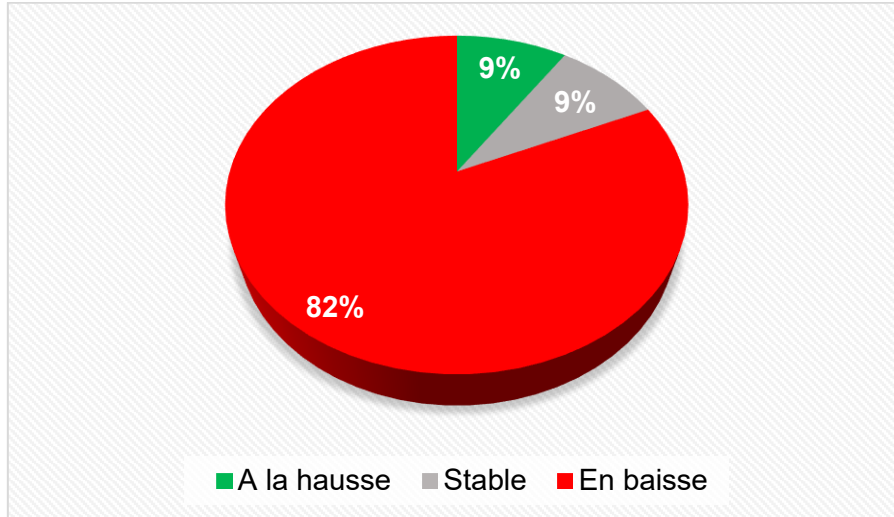


Figure 5: Evolution des rendements à Gaya selon les producteurs
Source : Enquête terrain, 2024

Enfin, les entretiens ont révélé que l'accaparement des terres a entraîné une reconfiguration des activités agricoles. Si certains investissements agricoles modernes génèrent effectivement des emplois saisonniers, ceux-ci ne compensent pas les pertes subies par les exploitants familiaux. Les revenus agricoles diminuent, les marchés locaux se fragilisent et le coût des denrées alimentaires connaît une hausse croissante.

2.3.6. Effets de l'accaparement des terres sur l'élevage à Gaya

Dans les communes d'étude, les aires de pâturage et les zones de parcours, historiquement destinées à l'élevage et à la transhumance, connaissent une réduction alarmante selon les entretiens. La figure ci-dessous présente la perception paysanne des conséquences de l'accaparement des terres sur les activités pastorales dans la zone d'étude.

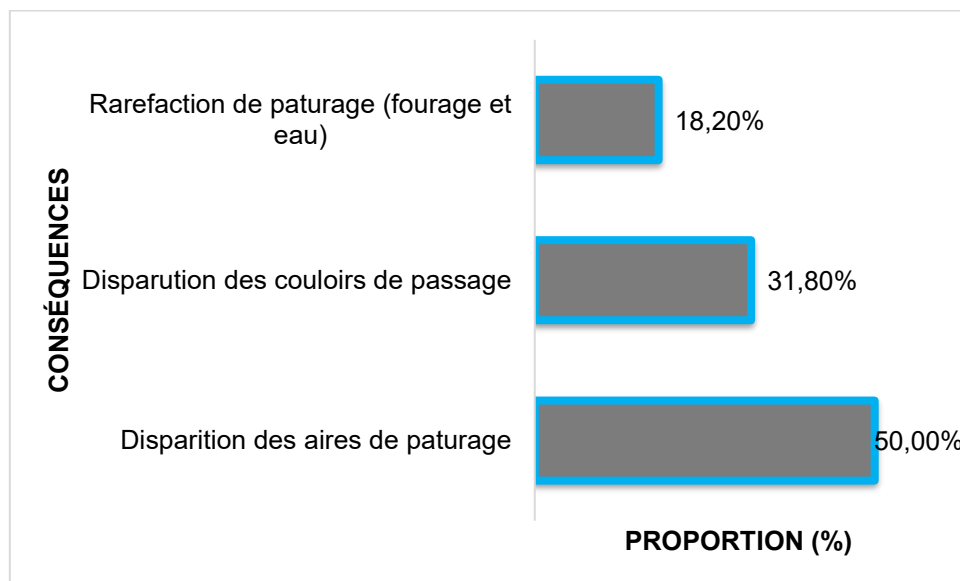


Figure 6: Effets de l'accaparement des terres sur les activités pastorales à Gaya
Source : Enquête terrain, 2024

L'analyse de la figure 6 révèle que l'accaparement des terres dans les communes étudiées a entraîné la disparition de certaines aires de pâturage et de certains couloirs de passage, selon respectivement 50 % et 31,8 % des éleveurs enquêtés. En effet, la majorité des aires de pâturage et des couloirs de passage se trouvent dans un état dégradé et restent largement insuffisants par rapport aux besoins du bétail. Les couloirs de passage sont souvent obstrués par des arbustes épineux ou illégalement occupés à d'autres fins, ce qui empêche leur utilisation traditionnelle. Certains couloirs sont balisés, mais cela ne protège pas contre les occupations illégales : 60 % des éleveurs interrogés déclarent ne plus avoir accès aux couloirs pastoraux traditionnels.

Par ailleurs, parmi les trois communes étudiées, Yelou ne dispose d'aucune aire de pâturage à la date de cette étude. L'alimentation du bétail se limite aux résidus de culture dans les champs, au pâturage herbacé et à d'autres végétaux, ce qui concentre le cheptel sur des surfaces réduites et accélère la dégradation des pâturages. Selon les observations de terrain, plusieurs couloirs de transhumance ont été fermés ou rétrécis (photo 1), accentuant les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs. Cette situation compromet la mobilité du cheptel et entraîne une surexploitation des pâturages restants, tout en réduisant la disponibilité de ressources hydriques essentielles pour les animaux.

Enfin, 18,2 % des éleveurs ont signalé la raréfaction des ressources pastorales, notamment l'eau et le fourrage. Dans cette zone, l'intensification des cultures irriguées a détourné des points d'eau autrefois réservés à l'abreuvement des troupeaux vers l'irrigation agricole. La réduction des pâturages, combinée à l'insécurité foncière, limite la productivité du bétail et la rentabilité des activités pastorales. Les ménages éleveurs voient ainsi leurs revenus diminuer, fragilisant davantage leur sécurité alimentaire et économique. La combinaison de ces effets conduit souvent à la vente forcée de cheptel, aux migrations et à la perte des savoirs pastoraux traditionnels.

2.3.6 Effets de l'accaparement des terres sur la pratique de la pêche à Gaya

L'analyse des résultats met en évidence deux effets majeurs de l'accaparement des terres sur la pratique de la pêche dans la zone d'étude. Le premier concerne la diminution des zones de pêche, due à la privatisation des berges et à l'aménagement des périmètres irrigués le long du fleuve Niger. Cette situation limite l'accès des pêcheurs aux zones traditionnellement exploitées et accentue l'ensablement des plans d'eau destinés à la pêche (Photo 2).

Dans les communes de Tanda et Gaya, la pêche tend à diminuer en raison de l'ensablement des plans d'eau et des cours d'eau, ainsi que de leur retrait progressif, comme le soulignent les plans de développement communaux. Cette situation entraîne un affaiblissement de la filière, dont la production peine à dépasser la consommation locale. Par ailleurs, la construction de digues et le pompage intensif des eaux pour l'irrigation, notamment en période d'étiage, perturbent les habitats aquatiques et les cycles de reproduction des poissons, aggravant encore les difficultés rencontrées par les pêcheurs.



Photo 2 : une partie du fleuve Niger menacée par l'ensablement dans la commune de Gaya.

Source : Enquête terrain, 2024

Le second effet concerne la pollution des ressources en eau et la perte de biodiversité aquatique, liées au ruissellement des engrais et pesticides provenant des exploitations agricoles. Cette contamination affecte la qualité

des cours d'eau et réduit la diversité des espèces halieutiques, entraînant une baisse des captures et une diminution des revenus pour les pêcheurs et leurs familles. Cette précarisation renforce la vulnérabilité des communautés riveraines, dont la subsistance dépend étroitement des ressources halieutiques.

2.3.7 Effets de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire des ménages à Gaya

Les résultats de l'enquête montrent que 80,4 % des enquêtés estiment que l'accapement des terres contribue directement à l'insécurité alimentaire. Cette perception est liée à la diminution progressive des superficies cultivables accessibles aux exploitants familiaux, conséquence de la concentration foncière entre les mains d'investisseurs privés ou d'élites locales.

Selon les entretiens, les répercussions de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire dans la zone de Gaya se traduisent d'abord par une réduction de la disponibilité alimentaire locale. En effet, dans les communes étudiées, l'accapement des terres se manifeste le plus souvent par la privatisation des périmètres irrigués et la transformation des bas-fonds autrefois exploités par de petits producteurs. Cette évolution réduit les superficies destinées aux cultures vivrières telles que le mil, le sorgho, le riz local ou les légumes, entraînant une baisse de la production alimentaire et compromettant la disponibilité des denrées de base pour les populations locales.

Ensuite, la perte d'accès aux terres agricoles entraîne une vulnérabilité économique accrue des ménages. Les revenus issus de l'agriculture et de l'élevage diminuent significativement, faisant émerger une nouvelle catégorie sociale : les paysans sans terre. Selon les enquêtes quantitatives, 45,8 % des ménages interrogés déclarent avoir perdu partiellement ou totalement leurs parcelles en raison de ventes, expropriations ou spéculations foncières. Cette situation favorise la nucléarisation des familles, l'exode rural, la perte du statut social des exploitants et la fragilisation du tissu communautaire. Les jeunes, confrontés au manque d'accès à la terre, s'orientent vers des emplois précaires ou migrent vers le Nigeria voisin.

Par ailleurs, la concentration foncière renforce le pouvoir économique et politique des notables et accentue les inégalités sociales dans la zone. Les ménages touchés deviennent davantage dépendants des marchés pour se nourrir, ce qui les rend plus sensibles aux fluctuations des prix. À l'instar d'autres zones du Dosso, les entretiens indiquent que les hausses récentes des prix des denrées alimentaires sont liées à la baisse des récoltes. Cette situation est hétérogène selon les produits agricoles : certains, comme le niébé, connaissent une augmentation significative des prix, tandis que d'autres, comme le sorgho et le mil, enregistrent une baisse. Ces fluctuations affectent directement le pouvoir d'achat des ménages agricoles des communes étudiées. Dans ce contexte, 77,3 % des enquêtés identifient la pauvreté et le besoin urgent de liquidités comme principales causes de la vente des terres, traduisant une logique de survie plutôt qu'un choix économique réfléchi. Ainsi, l'accapement des terres accentue la précarité des ménages et limite la résilience des économies locales.

Enfin, l'accapement des terres entraîne également une orientation de la production agricole vers des cultures commerciales. Les nouvelles exploitations installées sur les terres accaparées, généralement par de gros investisseurs, privilégient des cultures de rente agrumes, riz, maïs, oignons, tomates, etc. destinées aux marchés nationaux ou à l'exportation. Cette mutation culturelle modifie la vocation agricole des zones concernées et marginalise les cultures vivrières, essentielles à la sécurité alimentaire des populations locales. La photo ci-dessous illustre une exploitation d'un investisseur dédié à la production d'agrumes.



Photo 2: Exploitation d'un gros investisseur destiné à la production des agrumes
Source : Enquête terrain, 2024

2.3.8 Multiplication des conflits fonciers et nucléarisation des familles

Les conflits fonciers à Gaya résultent principalement de la compétition entre agriculteurs et éleveurs, entre autochtones et allochtones, ainsi qu'entre investisseurs privés et communautés rurales. La figure ci-dessous présente les différents acteurs impliqués dans ces conflits fonciers, ainsi que les causes identifiées dans la zone d'étude.

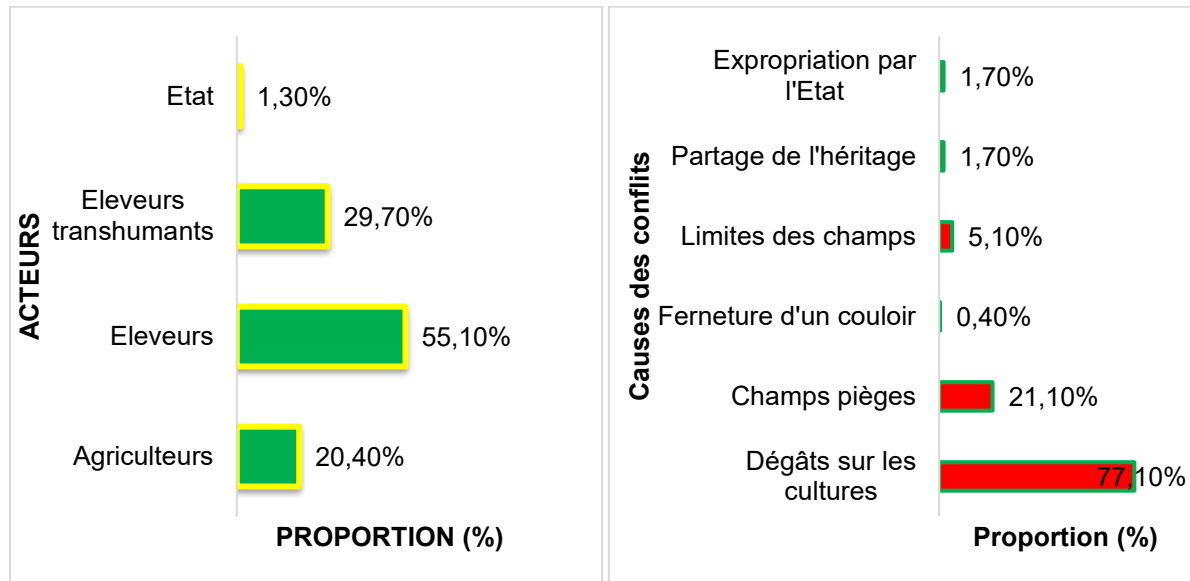


Figure 7: Différents acteurs impliqués dans les conflits fonciers identifiés dans la zone d'étude et les causes de ces conflits

Source : Enquête terrain, 2024

L'analyse de la figure 7 montre que les éleveurs (55,1 %) et les éleveurs transhumants (29,7 %) sont les acteurs les plus fréquemment impliqués dans les conflits fonciers du département de Gaya. Cette situation s'explique par la mobilité du bétail et la pression croissante exercée sur les ressources naturelles. Les agriculteurs représentent également une part importante (20,4 %), traduisant des tensions persistantes autour de l'utilisation et du partage des terres cultivables.

Les causes principales de ces conflits sont les dégâts sur les cultures (77,1 %) et les champs pièges (21,1 %). Ces résultats confirment que la majorité des différends opposent agriculteurs et éleveurs, souvent à la suite de la destruction accidentelle des cultures par le bétail. Les entretiens révèlent que la raréfaction des terres et des points d'eau engendre des tensions récurrentes entre ces deux groupes. Les éleveurs, notamment transhumants, sont souvent contraints de modifier leurs itinéraires traditionnels, augmentant ainsi les risques de conflits liés à l'accès à la terre et à l'eau.

D'autres causes, telles que les litiges sur les limites de champs, les problèmes d'héritage ou les expropriations par l'État, sont moins fréquentes mais révèlent des tensions plus profondes liées à la gestion du foncier et à la transmission des terres.

Dans certaines communes, notamment à Tanda et Yelou, des affrontements ont opposé des exploitants agricoles à de nouveaux acquéreurs, illustrant la complexité et la sensibilité des enjeux fonciers dans la région. Les conflits sont souvent aggravés par l'occupation illégale de parcelles, la spoliation ou l'expropriation pour cause d'utilité publique, dans un contexte où les mécanismes de médiation restent faibles ou peu efficaces. Cette situation favorise la montée des tensions locales et menace la stabilité sociale des communautés rurales.

En outre, les entretiens ont révélé que la fragmentation foncière et la perte de terres contribuent à la nucléarisation des familles. Les jeunes générations quittent les villages ou s'installent ailleurs, entraînant une perte de solidarité intergénérationnelle.

3 Discussion

Les résultats révèlent que l'accaparement des terres n'est pas sans conséquence dans la zone d'étude, ayant engendré un déséquilibre du tissu socioéconomique et environnemental. Ces constats confirment les travaux de

Salissou *et al.*, (2012) et de Salé *et al.* (2025), selon lesquels les pressions pour l'acquisition de terres par des investisseurs locaux et étrangers se sont intensifiées ces dernières années, soulevant de nouveaux défis en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, d'opportunités d'investissements durables et de paix sociale.

De manière plus spécifique, les résultats montrent une réduction des superficies cultivables, touchant 84,11 % des producteurs enquêtés, ainsi qu'une baisse de la production agricole. Ces tendances concordent avec les analyses théoriques sur la marginalisation des petits producteurs (Cotula, 2012 ; Borrás et Franco, 2010), qui indiquent que les acquisitions massives limitent l'accès à la terre pour les exploitations familiales, principale base de la sécurité alimentaire dans les régions sahéliennes. L'étude confirme également la fragmentation des unités familiales et la perte de solidarité intergénérationnelle, phénomène décrit dans la littérature comme une conséquence sociale secondaire de la recomposition des régimes fonciers en contexte rural.

Les résultats indiquent que l'expansion agricole et la privatisation foncière entraînent une réduction des parcours pastoraux, une augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs et une perturbation des circuits de transhumance. Ces constats rejoignent les analyses de Benjaminsen (2016) et Turner (2009), qui soulignent que l'empiètement sur les pâturages constitue désormais l'un des principaux moteurs des conflits locaux au Sahel.

Les données de terrain montrent que l'accaparement contribue à l'amenuisement des terres de production, à la diminution des revenus agricoles, à une dépendance accrue aux marchés, à la baisse de la pêche locale et à l'insécurité alimentaire croissante. De nombreux auteurs considèrent en effet l'accaparement des terres comme une menace majeure pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Cotula (2012) souligne que ces acquisitions massives marginalisent progressivement les petits producteurs, contraints soit à vendre leur force de travail à bas prix, soit à migrer vers des zones urbaines déjà saturées. Borrás et Franco (2012) rappellent que ce phénomène s'accompagne souvent d'un processus de « dé-paysanisation », où les paysanneries perdent leurs bases productives au profit d'acteurs commerciaux et d'élites nationales.

L'extension des cultures industrielles, telles que la riziculture ou les cultures fruitières, se fait souvent au détriment des systèmes agro-pastoraux intégrés (Benjaminsen & Ba, 2009). Les conséquences incluent la réduction des pâturages, la déforestation et la perturbation des corridors de transhumance, essentiels à l'économie pastorale nigérienne. Dans le département de Gaya, la mise en valeur de grandes superficies par des investisseurs privés s'accompagne d'une concentration foncière qui limite l'accès des communautés locales aux zones de culture vivrière et aux points d'eau, générant des conflits d'usage récurrents (Younfa, 2018). La FAO (2012) souligne que ces dynamiques compromettent la sécurité alimentaire nationale, le Niger restant fortement dépendant des importations céréalières.

Sur le plan social, l'accaparement des terres à Gaya a entraîné la multiplication des conflits fonciers et la nucléarisation des familles. Ces constats sont corroborés par plusieurs études. Younfa (2018), travaillant sur la région de Dosso, met en évidence la réduction de l'accès aux pâturages pour les éleveurs, aggravant les tensions entre agriculteurs et pasteurs. Chauveau (2014) insiste sur le fait que la redistribution des terres ne se fait pas de manière uniforme : certaines familles influentes profitent de la reconfiguration foncière pour renforcer leur pouvoir, accentuant les inégalités intra-communautaires. Cependant, Zoomers (2010) note que, dans certains contextes, les investissements fonciers ont permis le développement d'infrastructures locales, l'amélioration des pistes rurales ou l'accès à des marchés pour certains producteurs contractuels. Ces bénéfices demeurent toutefois marginaux et restent souvent inaccessibles aux populations les plus vulnérables.

4 Conclusion

Les résultats ont montré que l'accaparement des terres dans le département de Gaya engendre des impacts profonds, multidimensionnels et étroitement interconnectés, qui dépassent largement la seule question foncière. La perte progressive des terres agricoles désorganise les systèmes de production ruraux, réduit les superficies cultivables, perturbe les parcours pastoraux et fragilise les activités de pêche. Ces transformations contribuent à une détérioration de la sécurité alimentaire, à l'accentuation des inégalités sociales et à une érosion progressive de la cohésion communautaire. Sur le plan environnemental, la pression accrue sur les ressources naturelles accélère la dégradation des terres, compromettant davantage la résilience des écosystèmes locaux. Les tensions foncières observées, principalement de nature agro-pastorale, trouvent leur origine dans une concurrence croissante pour l'accès aux ressources. Face à l'ampleur de ces impacts, l'étude souligne l'urgence de mettre en place des réponses intégrées et cohérentes, articulant réforme foncière, gestion durable des ressources naturelles, inclusion sociale et renforcement institutionnel.

REFERENCES

- [1] Ali S., Moussa I., Mahamadou Moudi R., Zangui A., & Waziri Mato M, 2025. Perception paysanne des mutations foncières dans le Département de Takiéta au Niger. *Revue Écosystèmes et Paysages*, 5(1) :1-12, e-ISSN (Online) : 2790-3230 DOI : <https://doi.org/10.59384/recopays.tg5107>
- [2] Alternatives Sud : Pressions sur les terres : Devenir des agricultures paysannes ; Points de vue du Sud, vol 17 ; Mars 2010. 212 p
- [3] Benjaminsen, T. A., & Ba, B, 2009. Farmer-herder conflicts, pastoral marginalisation and corruption: A case study from the inland Niger delta of Mali. *Geographical Journal*, 175(1), 71–81.
- [4] Borrás, S. M., & Franco, J. C, 2012. Global land grabbing and trajectories of agrarian change: A preliminary analysis. *Journal of Agrarian Change*, 12(1), 34–59.
- [5] Chauveau, J.-P, 2014. Les dynamiques foncières en Afrique de l'Ouest : enjeux sociaux et politiques. *Cahiers d'Études Africaines*, 213-214, 35–62.
- [6] Cotula, L, 2012. The international political economy of the global land rush: A critical appraisal of trends, scale, geography and drivers. *Journal of Peasant Studies*, 39(3-4), 649–680.
- [7] Dambo Laouali, 2016. Monétarisation du foncier à Dosso : décryptage d'une dynamique à enjeux multiples. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, Pp 63-79.
- [8] Dambo Laouali, 2007. Usage de l'eau à Gaya (Niger) : entre fortes potentialités et contraintes majeures, thèse de doctorat présentée à la Faculté des Géosciences et de l'Environnement de l'Université de Lausanne, 395 p.
- [9] Djire M. et Augustin W, 2011. Investissement et régulation des transactions foncières de grande envergure en Afrique de l'Ouest. Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)/Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC);52p
- [10] FAO, 2008. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire- menaces et perspectives ; 57 p.
- [11] GRAIN, 2008. Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière. http://www.grain.org/go/main_basse, consulté le 25 Mai 2012.
- [12] Leko I, 2010. Étude sur les transactions commerciales des terres en Afrique de l'ouest : quelles régulations foncières pour la lutte contre la pauvreté ? Cas du Niger. 56. p.
- [13] Janet P. et al. 2013. Garantir les droits communautaires aux terres et aux ressources en Afrique : guide de réforme juridique et des meilleures pratiques, 123 p.
- [14] Merlet M, 2009. Les phénomènes d'appropriation à grande échelle des terres agricoles dans les pays du Sud et de l'Est ; *Études foncières* n°142, pp 6- 9.
- [15] Merlet M et Mathieu P, 2010. Les appropriations de terres à grande échelle : Analyse du phénomène et propositions d'orientations, 57 p. Site internet : www.foncier-developpement.org, consulté le 07 janvier 2011.
- [16] Oumarou Issoufou, 2008. Femmes et développement local : Analyse socio anthropologique de l'organisation foncière au Niger. Le cas de la région de Tillabéri, Thèse pour l'obtention du Doctorat de sociologie de L'Université de Rennes 2 – Haute-Bretagne, 355 p.
- [17] Salissou A, Mahamadou M et Arzika B, 2012. Rapport de la collecte de données sur la recherche participative sur les acquisitions massives de terres agricoles en Afrique de l'Ouest : cas du Niger. Coalition pour la Protection du Patri-moine Génétique, Africain COPAGEN NIGER, 50 p.
- [18] Sitou Laouali, 2012. Dynamique des transactions foncières et vulnérabilité rurale au Niger : cas des communes rurales de Tchadoua (Maradi) et Yaouri (Matamèye).
- [19] Tidjani Alou M, 2015. Les femmes et l'accès au foncier au Niger : entre discriminations coutumières et fragilités institutionnelles. *Revue Africaine de Sociologie*, 19(2), 89–107.
- [20] WARD anseeuw et al., 2012. Les droits fonciers et la ruée sur les terres ; Conclusions du projet de recherche sur les pressions commerciales sur les terres dans le monde, Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) 2012.
- [21] Younfa I, 2018. Dynamiques foncières et conflits d'usage dans la région de Dosso (Niger). Mémoire de Master, Université Abdou Moumouni. 82 p.
- [22] Zoomers A, 2010. Globalisation and the foreignisation of space: Seven processes driving the current global land grab. *Journal of Peasant Studies*, 37(2), 429–447.